

leur cause jusqu'au Conseil Privé du roi, qui sera appelé à décider, selon la parole lapidaire du président du Sénat,—à qui je suis heureux de reconnaître le titre plus glorieux encore de président de l'Association d'Education de l'Ontario — "*si la Confédération a été un pacte d'honneur ou un piège d'infamie.*"

Là ne se borneront pas les exigences de la lutte. Les Canadiens-français de l'Ontario seront forcés de faire de lourds sacrifices pour le soutien de leurs écoles et l'organisation de leurs forces de résistance.

Même si la décision du plus haut tribunal de l'Empire leur est favorable, l'expérience a démontré, au Manitoba, que le loyalisme des Anglo-Canadiens ne va pas jusqu'au point de sacrifier sans résistance leurs préjugés ou leur haine aux volontés du roi et de ses représentants. Quelle que soit la décision des tribunaux judiciaires, la question ne sera finalement décidée que par le tribunal suprême de l'opinion publique, si souvent aveugle et injuste.

Les endormeurs, les faux conciliateurs disent: Cessez toute agitation et la paix se rétablira. Méfions-nous de ces empoisonneurs. C'est avec le même procédé de *chloroformisation* qu'ils ont amené la province de Québec à laisser sacrifier les uns après les autres les droits de la plupart des groupes français des provinces anglaises.

Il faut au contraire faire une agitation générale et croissante, une agitation intelligente, ferme et modérée, et surtout une agitation constante. Il faut multiplier les plaidoyers, les tracts de propagande et les arguments. Il faut convaincre tous les esprits suffisamment ouverts de l'importance de la question et de la nécessité de la résoudre dans le sens de la justice et des intérêts supérieurs de la nation. Il faut faire entrer profondément dans l'esprit de tous les Canadiens-français la conviction que la cause de la minorité ontarienne est la leur. Il faut aussi pénétrer jusqu'au coeur des groupes anglais les plus préjugés et leur démontrer l'injustice de la situation qui est faite à ce groupe intéressant du peuple canadien. Il faut leur prouver que les meilleures traditions britanniques et la conservation même du patrimoine canadien exigent une solution équitable et intelligente de cette question.

Pour tout cela il faut des ressources. L'argent est le nerf des luttes publiques tout autant que celui de la guerre. La minorité ontarienne n'est pas riche; mais elle est fière. Elle ne tend pas la main en mendiant; elle est prête à soutenir seule la lutte, dût-elle y succomber. Nous n'avons pas le droit de ne pas l'aider. L'Association de la Jeunesse Catholique a compris que tous les Canadiens-français avaient un devoir rigoureux de justice sociale à accomplir. C'est pour nous permettre d'exercer ce devoir qu'elle a organisé la souscription en faveur des écoles d'Ontario.

Dans un magnifique élan de générosité, la province de Québec a versé son argent à pleine mains pour venir en aide aux Anglais,